

Électeur, j'actualise mes coordonnées et vérifie mon inscription sur les listes électorales



Les élections du Conseil d'administration de la CNRACL se tiendront du 1^{er} mars au 15 mars. Il sera possible de voter soit de façon électronique par internet soit par correspondance. Pour ces deux modalités, le matériel nécessaire au vote sera adressé à chaque électeur. Afin de s'assurer de bien recevoir le matériel de vote, il est donc recommandé à tout électeur d'actualiser ses coordonnées et de vérifier son inscription sur les listes électorales.

